

Le changement dans la continuité

à l'UFF



M. André Santini
ancien ministre, député-
maire d'Issy-les-Moulineaux,
président d'honneur
(succède à M. P.Ch. Taittinger,
ancien ministre et maire du 16^oarr.
de Paris, président de l'UFF de
1959 à 1984, président d'honneur
jusqu'à son décès en 2009)



M. Michel Bing
ancien président délégué,
nouveau président



M. Désiré Dondeyne
compositeur,
chef d'orchestre,
ancien directeur du
conservatoire de musique
d'Issy-les-Moulineaux,
président de l'UFF
de 1984 à 2014 (30 ans),
président honoraire

Hommage à Désiré Dondeyne

Les présidents

L'UFF est créée en 1906. Ses présidents successifs sont :

- **Henri THIENOT**, de 1906 à 1934 soit 28 années
- **Pierre TRICARD-GRAVERON**, ancien ministre, de 1934 à 1958 soit 24 années
- **Pierre-Christian TAITTINGER**, ancien ministre, de 1959 à 1984 soit 25 années
- **Désiré DONDEYNE**, compositeur, chef d'orchestre, de 1984 à 2014 soit 30 années

SOMMAIRE

Nouveau bureau	2
Congrès 2014	3
Hommage à Désiré Dondeyne	5
Stage de direction 2014	11
Nouvelles des fédérations	13
CAMPA - résultats des 2 ^{èmes} Olympiades	15
Changement de responsable des médailles	16

Siège administratif de l'Union des fanfares de France

Administration

UFF
Les Dominicains - B.P. 60111
68502 Guebwiller cedex
Tél. : 03 89 74 30 30
Fax : 03 89 74 75 09

E.mail : uff@uff.cc
Site internet : www.uff.cc

Technique

Mêmes coordonnées



Conseil Général
Haut-Rhin



Conseil Départemental pour la Musique
et la Culture de Haute-Alsace

Crédit photos : Mairie d'Issy - E. Marck - E. Robin - BF de Fougères - BF de Bourgfelden

NOUVEAU BUREAU

ISSY-LES-MOULINEAUX

Michel BING et les membres du bureau ont été élus à l'unanimité à bulletin secret le 28 février 2014 lors de la réunion du Conseil d'Administration

Président



Michel BING

Président de la Fédération d'Alsace

Responsable du fonctionnement (administration générale, orientations globales et budgétaires, commissions, salariés permanents et vacataires). Assure les relations avec les ministères et les confédérations nationales. Directeur de publications. Représente l'UFF sur le territoire national et plus particulièrement en régions Alsace, Lorraine, Franche-Comté, Bourgogne, Centre, Rhône-Alpes et PACA.

Architecte en retraite

Présidente de la Commission Musicale Nationale



Astride JUND

Présidente de la CMN et des jurés nationaux

Membre de droit du bureau et du CA. Élabore les actions de formation et coordonne les commissions pédagogiques et techniques. Assure les relations avec les ministères et les confédérations nationales au plan musical. Désigne les présidents de jury des concours régionaux et nationaux.

Chef du Service Formation, directrice adjointe du Conseil Départemental pour la Musique et la Culture de Haute-Alsace

1^{er} Vice-président



Jean ESCAICH

Président de la Fédération de Midi-Pyrénées

Chancelier des récompenses. Représente l'UFF en régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin et Auvergne. Peut représenter le président auprès des institutions et des confédérations nationales. Remplace le président en toutes circonstances en cas d'indisponibilité de celui-ci.

Pharmacien en retraite

Vice-président



Jacky DESCLOS

Président de la Fédération de Basse-Normandie

Représente l'UFF en régions Basse-Normandie, Haute-Normandie, Bretagne et Pays-de-la-Loire.

Peut représenter le président auprès des institutions et des confédérations nationales.

Cadre TP de signalisation routière en retraite

Vice-président et secrétaire général



Laurent LIÉGEOIS

Président de la Fédération Nord-Pas-de-Calais

En charge du secrétariat général ainsi que du site internet.

Représente l'UFF en régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne et Ile-de-France.

Responsable des archives de l'UFF.

Peut représenter le président auprès des institutions et des confédérations nationales.

Ingénieur en informatique

Secrétaire adjoint



J.-Cl. LAMURE

Président de la Fédération d'Ile-de-France

Remplace le secrétaire général avec les mêmes responsabilités en cas d'indisponibilité de ce dernier.

Peut représenter le président auprès des institutions et des confédérations nationales.

Chef de travaux en lycée ENNA

Trésorier général



Georges DASPE

Président de la Fédération des Pays-de-la-Loire

Responsable de la gestion financière de l'UFF. Peut représenter le président auprès des institutions et des confédérations nationales.

Chef d'entreprise en retraite

Trésorier adjoint :
Non-ouverture de poste

MEMBRES ASSESSEURS DU CA

Frédéric BORRI - président de la Féd. PACA

Pascal CHARTON - président de la Féd. Rhône-Alpes

Corinne CORNUÉ - présidente de la Féd. Ch.-Ardenne

Sabrina GUEDON - présidente de la Féd. Centre

Gilles GUÉRIN - président de la Féd. Poitou-Charentes

Jean-Michel JACQUEMIN - président de la Féd. Picardie

Rémy PONTY - président de la Féd. Haute-Normandie


 CONGRÈS 2014
ISSY-LES-MOULINEAUX

 Assemblée générale ordinaire
CONGRÈS 2014

SYNTHÈSE DE L'AG

Samedi 1^{er} mars 2014 en l'auditorium du conservatoire de musique d'Issy-les-Moulineaux

09h30 : Accueil des sociétés - près de 200 membres de toutes les régions affiliées sont présents.

10h30 : Assemblée générale ordinaire

Ouverture de la séance par M. Michel Bing qui remercie et félicite l'assistance venue très nombreuse et passe la parole à M. Désiré Dondeyne qui présente le nouveau bureau du CA suite à l'élection de la veille (voir ci-contre).

RAPPORT FINANCIER par M. Georges Daspe, trésorier général

Monsieur Daspe présente dans le détail le bilan de l'année 2013. La différence entre les charges et les produits indique un résultat légèrement excédentaire sur l'exercice. *Le bilan 2013 est approuvé à l'unanimité.*

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE lu par M. Laurent Liégeois, vice-président et secrétaire général.

Monsieur Liégeois donne lecture du document original établi à Steinbach le 15 février 2014 par M. Yvan Buttung, expert-comptable, qui n'émet aucune réserve sur la gestion de l'Union des Fanfares de France ni sur la transparence des comptes. *Le quitus est donné au trésorier ainsi qu'aux membres du conseil d'administration à l'unanimité. L'assemblée décide à l'unanimité d'imputer le résultat excédentaire aux fonds propres de l'association.*

BUDGET PRÉVISIONNEL par M. Georges Daspe, trésorier général

Monsieur Daspe donne lecture du budget prévisionnel équilibré en charges et en produits. L'ensemble des chiffres a été approuvé la veille lors de la réunion du conseil d'administration. *Le budget prévisionnel 2014 est approuvé à l'unanimité.*

CONGRES 2014 ISSY-LES-MOULINEAUX

RAPPORT TECHNIQUE par Mme Astride Jund, présidente de la Commission musicale nationale

L'année 2013 a été riche en activités techniques et pédagogiques. Les principales actions réalisées concernent les formations des encadrants, les évaluations des élèves et des ensembles, le renouvellement des répertoires, les analyses d'oeuvres et l'accompagnement des associations pour le Fonds d'encouragement. Pour conclure, elle s'adresse à Monsieur Dondeyne en le remerciant de l'avoir invitée il y a plus de 30 ans à participer aux travaux du Comité technique et de l'avoir nommée par la suite à la tête de la Commission musicale nationale. « Vous m'avez toujours fait confiance, vous m'avez toujours encouragée et soutenue. Je suis très fière et très honorée de votre attachement et de votre considération. » *Le rapport technique est approuvé à l'unanimité.*

RAPPORT MORAL par M. Michel Bing, nouveau président

Michel Bing remercie à nouveau l'assemblée d'être aussi nombreuse à ce congrès 2014 qui rendra un hommage particulier à Désiré Dondeyne, en après-midi. Il présente le fonctionnement de l'UFF, la relation entre l'UFF et les fédérations régionales, mais aussi la relation avec les institutions. Pour être plus proche du terrain, il propose le découpage du territoire en quatre grandes zones où l'UFF sera représentée par les 3 vices-présidents, à savoir : Laurent Liégeois pour la partie Nord, Jean Escaich pour la partie Sud-Ouest, Jacky Desclos pour la partie Ouest et lui-même pour la partie Nord-Est, Sud-Est, la Bourgogne et le Centre.

Il souhaite qu'un état des lieux complet soit réalisé en début d'année prochaine. Il relève la nécessité d'étudier un règlement intérieur définissant le fonctionnement vertical de notre structure. Enfin, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, il sensibilise les responsables à l'urgence de mener une réflexion sur les possibilités d'intervention des associations locales.

Avant de conclure, il demande à Astride Jund d'actualiser le fonctionnement de la Commission musicale nationale. Tous ces points et leur mise en oeuvre feront l'objet d'un bilan qui sera communiqué lors de la fin de la mandature à l'occasion du congrès 2016.

En conclusion, il rend un hommage personnel à Désiré qu'il a accompagné pendant 30 années sans interruption. Secrétaire général d'abord, vice-président après, puis 1^{er} vice-président et depuis 10 ans président délégué, il a été élu lors de la réunion du conseil d'administration du 28 février dernier, président de l'UFF, association dont il connaît parfaitement les rouages. Il remercie Désiré Dondeyne de la très grande amitié et de l'extrême confiance qu'il lui a accordée au fil de ces années. Désiré laisse une association en bonne santé malgré une conjoncture difficile, Michel Bing l'en remercie vivement et lui souhaite au nom des membres présents, d'Astride Jund et de lui-même, une longue et paisible vie remplie de très bons moments musicaux. Merci Désiré. *Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.*

DISTINCTIONS



Michel Bing a décoré le président honoraire, M. Désiré Dondeyne, de la Grand Croix du Mérite Musical de l'UFF, nouvellement créée, pour le remercier des 30 années passées à la présidence de l'Union des Fanfares de France. En outre, il a été président du Comité technique durant 1 an.



Le président a remis au président d'honneur, M. André Santini, ancien ministre, député-maire d'Issy-les-Moulineaux, la médaille en or du Centenaire de l'UFF, gravée à son nom pour d'incalculables services rendus ces 30 dernières années à l'association nationale.



Il a également décoré M. Pierre Doléac de la Grand Croix du Mérite Musical de l'UFF. Ce dernier a été président de la Fédération d'Aquitaine, membre du conseil d'administration national, trésorier général de l'UFF, mais aussi chancelier des récompenses ces 15 dernières années.

INTERVENTIONS

- Avant-projet des festivités du concours national « Lille 2015 » par **M. Laurent Liégeois**,
- Appel à projets 2014 axé sur la « jeunesse » - Direction Générale de la Création Artistique du Ministère de la Culture par **Mme Astride Jund**,
- Les outils numériques et l'UFF par **M. Laurent Liégeois**,
- Solidarité envers la fédération de Basse-Normandie par **M. Jacky Desclos**.

13h15 : fin de l'AG - déjeuner au restaurant Le Moulin d'Issy



M. Jacky Desclos, président de la Fédération de Basse-Normandie remercie les donateurs pour leur générosité, suite à son appel à solidarité relatif aux festivités nationales de Caen en 2012. L'appel reste ouvert sur toute l'année 2014.

Hommage à Désiré Dondeyne

DÉROULEMENT

15 heures, Michel Bing souhaite la bienvenue au nombreux public (plus de 300 personnes) et passe la parole à Laurent Liégeois qui invite la BF de Riespach à s'installer sur scène, puis présente la formation en ces termes :

Philippe Wendling et la BF Saint Michel de Riespach



« La Batterie-Fanfare Saint-Michel de Riespach vient de la région Alsace. Elle est classée en division d'Honneur, niveau le plus haut de l'UFF. Nous la remercions de sa présence. Cet ensemble se présente aujourd'hui en petite formation pour cause de vacances. Elle a été choisie par le Bureau de notre association pour représenter le milieu amateur de l'Union des Fanfares de France pour l'hommage que nous allons dédier à Désiré Dondeyne cet après-midi. C'est certainement la batterie fanfare la plus titrée de l'UFF ces 30 dernières années. En effet, elle est 1^{ère} lauréate de beaucoup de concours nationaux et régionaux, et a remporté les Premières Olympiades des batteries-fanfars de la CAMPA en 2010, manifestation de prestige rassemblant les meilleurs ensembles des quatre confédérations musicales nationales. Présidée par Christophe Sengelin, son chef est Philippe Wendling qui nous présentera le programme musical de cet ensemble. »

1/ *C-jamb blues* de Duke Ellington arrangement Jean-Jacques Charles

2/ *Vers les étoiles* de Jean-Jacques Charles

3/ *Fanfars pour un royaume imaginaire* de Sylvain Marchal

4/ *Fanfanéra* de Désiré Dondeyne

Après leur prestation, Michel Bing remercie et félicite cette formation qu'il affectionne particulièrement à titre personnel. Il fait monter sur scène les personnalités et amis proches de Désiré Dondeyne comme : André Santini, député-maire, Alain Levy, adjoint à la Culture d'Issy, Ida Gotkovsky, compositrice, Jean-Marc Gentil



Laurent Liégeois

et à sa carrière, écrivait :

« Dondeyne est pour les orchestres d'harmonie : une notoriété. Mieux : une autorité. Plus : une légende. »

Mais qui est cet homme hors du commun ?

Désiré Dondeyne est né le 20 juillet 1921 à Laon dans l'Aisne. Les parents de Désiré sont tous deux d'origine flamande de la région d'Hazebrouck, près de Dunkerque. Son père Charles-Eugène a fait la Grande Guerre de 14-18 et a été clairon d'ordonnance dans les tranchées.

D'abord mineur, il s'engage ensuite aux Chemins de fer et est nommé à Laon. C'est là que Désiré a vu le jour. 6 mois plus tard, la famille déménage car le père est affecté au dépôt des Chemins de fer à Lens, centre minier important, dans le Pas-de-Calais. La famille Dondeyne habite dans la

Au premier rang : A. Jund, M. Bing, D. Dondeyne, A. Santini, J.M. Gentil



représentant le Préfet de police de Paris, Marc Dondeyne (fils de Désiré), Armand Raucoules et François-Xavier Bailleul, anciens directeurs du CMMAT, Philippe Ferro, ancien chef de la Musique des Gardiens de la Paix, Francis Pieters, musicologue venu de Belgique, Jean-Jacques Charles ...

Il cède ensuite le micro à Laurent Liégeois, qui sera le maître de cérémonie en cet après-midi. Celui-ci lit un texte relatant la vie de Désiré Dondeyne.

« Frédéric Robert, musicologue très connu et reconnu, en préfaçant le dernier ouvrage écrit par Francis Pieters consacré à Désiré Dondeyne

cité des cheminots d'Avion, en banlieue de Lens, et Désiré débute sa scolarité à l'école primaire. A la cité des cheminots, il y avait un petit orchestre d'harmonie et une toute petite école de musique pour les enfants de la cité. C'est là que Désiré fait son premier apprentissage musical en clarinette et en solfège. Envoyé très tôt au conservatoire de Lille, il obtient à 14 ans son prix de solfège en même temps que son certificat d'études, et peu de temps après, son premier prix de clarinette.

Mais Désiré était jeune, trop jeune, au goût de ses parents, pour l'envoyer au Conservatoire national de Paris. Il continuera donc à étudier à

CONGRES 2014

ISSY-LES-MOULINEAUX



D. Dondeyne à 12 ans

Lille les sciences de l'écriture en attendant. Durant ce temps, il joue chaque jour environ 5 à 6 heures de clarinette dans la cabane au fond du jardin, que lui a aménagée son père pour ne pas trop déranger.

A 17 ans, Désiré entre enfin au Conservatoire national de Paris dans la classe de clarinette d'Auguste Perrier.

Après examen, il est reçu à la Musique de l'Air de Paris car il fallait bien gagner sa vie, le 20 juillet 1939, jour de son 18^e anniversaire.

En octobre 1939, Désiré Dondeyne est également admis dans la classe d'écriture de Jean Gallon au Conservatoire national de Paris. Entretemps, la Seconde Guerre mondiale éclate. Les 120 musiciens de la Musique de l'Air, obligés de quitter la capitale, s'installent à Toulouse et deviennent la Musique des œuvres sociales.



D. Dondeyne, musicien de la Musique de l'Air de Paris

Durant ce temps, Désiré passe de troisième clarinette à deuxième, puis première et enfin clarinette solo de la Musique de l'Air.

Pendant ce temps aussi, il passe clandestinement la ligne de démarcation pour aller marier Micheline qu'il avait connue avant la guerre à Avion, son village natal. Elle deviendra Madame Dondeyne. Nous sommes en mai 1943, le couple revient à Toulouse, toujours en fraude, pour donner naissance à leur deuxième enfant en mars 1944.

C'est à cette époque que Désiré écrit ses premiers essais et c'est le début du compositeur. La Musique de l'Air revient à Paris après la libération.

Désiré reprend ses cours au conservatoire après 5 années d'absence et s'installe avec sa famille à Issy-les-Moulineaux qu'ils ne quitteront plus.

La vie devient difficile, car en plus des études exigeantes, il y a le travail à la Musique de l'Air, mais aussi de nombreux remplacements dans différents orchestres de la capitale et la charge familiale, puisque 4 enfants naîtront au sein du couple entre 1945 et 1952.

Immédiatement après guerre, Désiré obtiendra très vite son premier prix de Paris de clarinette,

mais aussi de musique de chambre. De 1945 à 1951, Désiré étudie l'harmonie avec Jean Gallon, la fugue et le contrepoint avec Noël Gallon, la composition avec Tony Aubin et l'analyse musicale avec le célèbre Olivier Messiaen, tous des maîtres réputés. Désiré Dondeyne totalise alors 7 premiers prix du conservatoire national qu'on appelle aujourd'hui le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, ce qui est énorme et très rare à l'époque.

En 1954, avec un bagage musical extrêmement solide, il est reçu sur concours Chef de la Musique des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police de Paris.

Il y restera 25 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa retraite en 1979.



D. Dondeyne, jeune chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris en répétition

Monsieur Jean-Marc Gentil, représentant le Préfet de police, nous parlera après cette intervention de la carrière de Désiré Dondeyne en tant que chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Puis libre de tout engagement, la Ville d'Issy-les-Moulineaux fait appel à Désiré. En effet, la Municipalité ambitionnait alors la restructuration de son école de musique et la construction d'un nouveau conservatoire en le nommant directeur.

C'est le lieu où nous sommes cet après-midi.

Monsieur le Ministre André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux, nous apportera la suite de cette nouvelle séquence de la vie de Désiré Dondeyne tout à l'heure.

Nous sommes tout au début des années 80 et Désiré est également sollicité par le Conservatoire Militaire de Musique pour former des sous-chefs et des chefs de musique militaire.

Il y est resté près de 30 années.

En parallèle, il forme d'innombrables jeunes à l'écriture musicale en privé qui deviendront chefs d'orchestre, directeurs de conservatoire, instrumentistes solistes ou compositeurs.

Depuis le début des années 50, il fait également partie de la commission artistique de la Confédération Musicale de France et ceci jusqu'en 2005. En parallèle durant la même période, il préside de nombreuses fois le jury du prix du Président de la République qui réunit les grands virtuoses de l'accordéon à l'Union Nationale des Accordéonistes de France avec Marcel Azzola, Max Bonnet, André Astier et bien d'autres.

En 1983, l'Union des Fanfares de France fait appel à lui pour prendre la responsabilité du

Comité technique et en 1984, la présidence générale de l'UFF.

L'élément important à l'époque est le changement des statuts de l'association dû à la première régionalisation, quasiment imposée par le Ministère de l'Intérieur. En conséquence, il ne restait plus qu'un seul membre de l'ancien conseil d'administration, et les nouveaux, tous issus des régions, étaient néophytes dans la gestion administrative des affaires.

Désiré et cette nouvelle équipe prenaient difficilement leurs marques, par manque de repères, puis peu à peu, se structurent et trouvent un rythme de croisière. Le nouveau lieu de rencontre, pour les réunions du conseil d'administration et les congrès annuels, fut Issy-les-Moulineaux, et plus précisément son conservatoire, car Désiré en était le directeur, avec bien entendu, l'assentiment de Monsieur Santini, déjà maire à l'époque.

CONGRES 2014

ISSY-LES-MOULINEAUX

Après 30 années de présence, nous sommes toujours au même endroit, Désiré est toujours parmi nous et le député-maire André Santini, ancien ministre, également. Ces derniers viennent d'être nommés à l'unanimité par le conseil d'administration, président honoraire pour le premier et président d'honneur pour le second.

Nous ne citerons pas ici toutes les actions qu'a initiées Désiré Dondeyne à la gouvernance de notre confédération, cela serait trop long. Par contre, quelques traits de caractère peuvent définir cet homme si particulier. Tout d'abord, il aime profondément l'être humain. Son autorité naturelle découle de son aura musicale et de sa droiture morale. Malgré cela sa modestie et sa générosité sont étonnantes, son franc-parler aussi. Grand pédagogue de l'enseignement musical de haut niveau, il est très respecté parce qu'il va, avec beaucoup de passion, à l'essentiel en se débarrassant du futile. Il semble en avoir fait une règle de vie. Avec Désiré, tout semble simple, naturel et logique. Il installe un climat de sécurité tout naturellement. Il s'entoure de personnes auxquelles il accorde sa totale confiance en leur laissant un champ d'action très large, qualité essentielle lorsqu'on est à la tête d'une association. Très tolérant, il privilégie toujours la compétence des êtres au détriment de tout autre critère. Fidèle en amitié, il est constamment animé par le souci du devenir des gens qu'il côtoie.

D. Dondeyne lors du concours national de l'UFF à Caen en 1998



Très attaché à la pratique musicale amateur et à son développement, il est l'un des rares grands de la musique à s'être investi autant dans ce milieu dont il est issu et sans le renier.

Désiré Dondeyne est à l'origine du renouveau de la musique pour orchestres à vent en France, dans les années 60, grâce à son art de l'écriture qui a séduit aussi bien le milieu amateur que le milieu professionnel. Puis il a incité d'éminents compositeurs comme Serge Lancen, Ida Gotkovsky et bien d'autres, à écrire pour orchestre d'harmonie, ce qui a enrichi considérablement le répertoire français pour le hisser sur la scène mondiale.

Son charisme et sa générosité l'ont conduit à promouvoir non seulement les orchestres d'harmonie, mais également les fanfares, les brass bands, les batteries-fanfares, les ensembles d'accordéons, les chorales, la musique de chambre et l'orchestre symphonique.

Travailleur infatigable et très prolifique, il a écrit et

arrangé plus de 600 pièces dont 7 symphonies importantes.

Son traité d'orchestration coécrit avec Frédéric Robert fait référence dans le monde entier.

Il a enregistré, tenez-vous bien, 167 disques dont 157 avec la Musique des Gardiens de la Paix de Paris. Une multitude d'enregistrements originaux est en dépôt à Radio France.

Outre diverses médailles d'honneur émanant d'organismes importants dont la Ville de Paris, Monsieur Désiré Dondeyne est décoré de la médaille militaire, est officier des arts et des lettres, officier des palmes académiques, et fait chevalier de la Légion d'honneur par Maître Marcel Landowski, secrétaire perpétuel de l'Académie

Désiré Dondeyne, vous êtes un artiste attachant, empreint d'utopie, un humaniste, un homme de bien.

Oui, Frédéric Robert avait raison de préfacier votre monographie en écrivant que vous êtes une notoriété. Mieux : une autorité. Plus : une légende !

Voilà l'image que vous laisserez de votre passage à l'Union des Fanfares de France.

Recevez tout notre respect, notre amitié et notre reconnaissance.

Merci Monsieur Dondeyne.»

Ce texte a été rédigé par Michel Bing à partir de sources provenant notamment de Francis Pieters et de Marc Dondeyne.



La remise



des cadeaux



des beaux-arts et chancelier de l'Institut de France le 9 décembre 1997 en Mairie d'Issy-les-Moulineaux.

Après Henri Thienot, président de l'UFF, de 1906 à 1934, soit 28 années, Pierre Tricard-Graveron, ancien ministre, président de 1934 à 1958, soit 24 années, et Pierre-Christian Taittinger, également ancien ministre, président de 1959 à 1984, soit 25 années, Désiré Dondeyne est le 4^e président de l'Union des Fanfares de France depuis 108 ans avec la longévité la plus importante, allant de 1984 à 2014, soit 30 années.

À l'issue de l'hommage de l'UFF et sous les applaudissements de l'assemblée debout, Astride Jund, Michel Bing et Jean Escaich ont procédé à la remise des cadeaux, à savoir : un magnifique bouquet de fleurs, un buste de Beethoven en marbre, et enfin, un mineur de fonds en forme de statuette offerte par Laurent Liégeois, président de la Fédération Nord-Pas-de-Calais, en présence d'une délégation de mineurs de fonds, musiciens de l'harmonie municipale de Lallaing venus spécialement du Nord pour honorer Désiré Dondeyne.

CONGRES 2014 ISSY-LES-MOULINEAUX



M. J. Marc Gentil représentant le Préfet de Police de Paris

Laurent Liégeois présente Monsieur Jean-Marc Gentil, administrateur civil hors classe, conseiller technique du Préfet de Police, chef du service de la Mémoire et des Affaires culturelles, représentant le Préfet de Police de Paris.

M. Jean-Marc Gentil prend la parole en ces termes :

« Né le 20 juillet 1921 à Laon, Désiré Dondeyne est issu d'une famille d'origine flamande. Il débute la clarinette à 8 ans, obtient son prix au Conservatoire de Lille à 15 ans et entre à 17 ans au CNSM de Paris dont il sortira avec sept premiers prix.

A 18 ans, il entre comme clarinettiste à la Musique de l'Air dont il devient soliste.

Parallèlement, il débute une carrière de compositeur.

Après avoir refusé la direction du Conservatoire de Tourcoing, il se présente au concours de Chef de la Musique des Gardiens de la Paix à la suite de Félix Coulibeuf.

Désiré Dondeyne prend la tête de la Musique des Gardiens de la Paix le 21 juillet 1954, au lendemain de son 33^e anniversaire, avec le grade de commandant de police.

A l'époque la Musique est composée de 60 musiciens à l'Harmonie et 20 à la Batterie-Fanfane. Sur ces 80 musiciens, 25 sont lauréats d'un prix du Conservatoire de Paris et 40 d'un conservatoire de province.

La Musique est alors considérée comme une compagnie d'intervention chargée de prêter main-forte en cas d'intervention urgente.

Dès la première année de son mandat, il négocie avec la Ville un budget d'achat de nouveaux instruments et obtient pour ses musiciens des avancements statutaires, notamment pour les solistes.

Le premier enregistrement d'une longue série date de 1955 et s'intitule « l'Histoire en marche, Napoléon 1^{er} » produit par Vogue. En 25 ans, ce seront plus de cent cinquante enregistrements qui seront réalisés sous la baguette de Dondeyne pour

des labels prestigieux tels que Decca, Philips, Barclay, Erato, ...

Les contrats négociés prévoient le reversement de royalties qui vont alimenter les œuvres sociales de la PP (orphelinat, maison de santé, etc.).

Grâce à l'intervention du Préfet Dubois en 1956, les musiciens ne sont quasiment plus affectés qu'à des tâches

musiciennes.

En janvier 1958, Dondeyne dirige le premier enregistrement mondial de la Grande Symphonie funèbre et triomphale de Berlioz pour Erato, récompensé par le Grand Prix du disque de l'Académie Charles Cros.

En 1961, il signe l'orchestration de la Marche de l'International Police Association dont le thème a été écrit par le célèbre compositeur Michel Legrand.



D. Dondeyne, jeune chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris

En 1962, le nouveau Préfet de Police Maurice Papon signe l'arrêté des statuts de la Musique prévoyant les avancements au mérite, les places de solistes nommés par concours, le concours de recrutement par un jury extérieur.

Les recrutements portent les effectifs en 1965 à 114 musiciens.

La publication de deux albums Erato consacrés à la musique française pour harmonie militaire assure une renommée internationale à la formation avec notamment une diffusion outre-Atlantique.

Dondeyne sera chargé en 1967 d'une mission d'un mois au Québec à l'invitation du Directeur de la

Musique au Ministère des affaires culturelles afin d'aider à organiser et développer les formations à vents dans la province.

Les conseils de Dondeyne sur ce sujet lui vaudront un hommage appuyé de la fédération des sociétés musicales québécoises en 1995.

Face aux graves événements de mai 68, Dondeyne proposera à ses autorités d'affecter les musiciens à des tâches non musicales. Ceux-ci seront donc mobilisés à la garde des étudiants et casseurs mis en garde à vue à l'Ecole de police de Vincennes.

En 1969, Dondeyne édite, avec son ami le musicologue Frédéric Robert, un ouvrage de référence paru aux éditions Henry Lemoine : « Nouveau traité d'orchestration à l'usage des harmonies, fanfares et musiques militaires ».

Cet ouvrage traite de manière approfondie des différents aspects musicaux techniques de l'orchestre à vents et se révèle un outil indispensable pour les chefs désireux de connaître le répertoire original.

L'ouvrage est salué à sa sortie par de prestigieuses personnalités telles que Marcel Landowski, Louis Durey ou Jacques Casterède.

Le 14 février 1970, Dondeyne dirige au Théâtre d'Issy les Moulineaux un concert hommage commémorant le 50^e anniversaire du « Groupe des Six ». Trois des six membres du groupe y assistent : Louis Durey, Germaine Tailleferre et Darius Milhaud.

Le dernier album enregistré par Dondeyne à la tête des Gardiens de la Paix sera l'intégrale en trois disques de la musique à vents de Richard Strauss paru chez Arion.

Désiré Dondeyne prendra sa retraite le 14 juillet 1979 à l'issue du dernier concert de la Fête Nationale sur la Place de l'Hôtel de Ville.

Philippe Ferro et la Musique des Gardiens de la Paix ont rendu un hommage musical en 2007 à travers l'enregistrement aux éditions Molenaar d'un double disque compact de ses œuvres les plus emblématiques pour orchestre à vents (Ouverture ballet, Ballade pour une fête populaire, In memoriam Stravinsky, 4^e symphonie).

Dans un interview mené par le musicologue Francis Pieters à l'issue des séances d'enregistrement de ce disque, Dondeyne déclarait qu'il ne pouvait pas dire qu'il avait exercé la profession de chef pendant 25 ans mais qu'il avait vécu 25 ans de profonde joie, vivant dans un esprit permanent de création, d'effort de recherche de la perfection et de poursuite de ses idéaux. Il déclarait : « je pense que c'est une des vies les plus agréables que l'on puisse avoir en faisant de la musique de cette façon. C'est la raison pour laquelle je conserve un impérissable souvenir de ma carrière avec cet orchestre. »



M. J. Marc Gentil remet à Désiré Dondeyne la médaille d'Honneur de la Préfecture de Police de Paris

Monsieur Gentil remet la médaille d'honneur de la Préfecture de Police de Paris à Désiré Dondeyne sous les chaleureux applaudissements de la salle.

Laurent Liégeois présente Monsieur André Santini, ancien ministre, député-maire d'Issy-les-Moulineaux, et depuis ce matin, président d'honneur de l'UFF. Il nous parlera de la carrière de directeur de Désiré Dondeyne au Conservatoire de musique d'Issy-les-Moulineaux.

Monsieur Santini s'adresse à Désiré Dondeyne en ces termes :

« Cher Maître Désiré Dondeyne,
Monsieur le nouveau président
Michel Bing,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de vous retrouver et d'autant plus en ce jour où nous rendons un vibrant hommage à un grand Isséen.

Grand par son talent et ses qualités humaines, Désiré Dondeyne l'est incontestablement !

Cher ami, les orateurs qui m'ont précédé ont détaillé vos hauts faits, vous qui avez tant apporté à la musique et au patrimoine musical, vous qui avez collaboré avec tant d'institutions pour développer le goût de l'excellence musicale au cours d'une longue et admirable carrière.

Pour ma part, je tiens à rappeler combien notre ville vous est reconnaissante pour avoir fait profiter les Isséens de votre savoir en dirigeant notre Conservatoire durant plusieurs années. Grâce à votre gestion rigoureuse et intransigeante, notre Conservatoire s'est hissé au premier rang.

Bien plus tard, vous n'avez pas oublié votre attachement à cet établissement en lui versant en 2011 votre fonds musical, dont on imagine aisément le caractère foisonnant et inestimable. Que l'on se rende compte, ce fonds représente 10 mètres linéaires d'archives !

Pour tout cela, cher ami, je tiens à vous adresser mes plus sincères et chaleureux remerciements, et vous féliciter pour votre carrière.

Aujourd'hui, vous cédez votre fauteuil de Président de l'Union des Fanfares de France, que vous dirigez depuis 30 ans, je suis convaincu qu'une place de choix continuera toujours de vous

être faite partout où vous avez laissé votre marque.

Quant à moi, je suis également très honoré que le Bureau de l'UFF ait décidé de me nommer Président d'Honneur.

Je vous remercie toutes et tous pour cette distinction, et je tiens à vous réaffirmer le soutien de la ville d'Issy-les-Moulineaux.



M. le Ministre André Santini

Le patrimoine musical français est vivant, et vous en êtes les acteurs. Je ne doute pas que le chemin tracé par Désiré Dondeyne continuera de vous inspirer.

Bravo cher Désiré, et merci à tous ! »

Comme à l'accoutumée, Monsieur Santini termine avec une histoire très drôle concernant une cérémonie d'installation d'un nouveau coq au sommet du clocher de l'église d'Issy-les-Moulineaux. En tant que jeune maire, il avait demandé à Désiré alors chef de la Musique des Gardiens de la Paix d'embellir la cérémonie par un petit cortège pourvu d'une musique qui se rendrait de la mairie à l'église. Désiré s'exécuta et vint avec une délégation de musiciens des Gardiens de la Paix... Les mauvaises langues disaient alors qu'elles n'ont jamais vu un coq conduit par des poulets... Cette histoire est restée dans l'imaginaire collectif isséen. Avec cette note d'humour, la salle applaudit à tout rompre.

Laurent Liégeois transmet le micro à Monsieur Désiré Dondeyne, président honoraire de l'UFF. Ce dernier, très ému et très touché par cet hommage, prend la parole en ces termes :

« Chers amis,
C'est trop peu de dire « merci », parce que c'est insuffisant. Il faudrait encore ajouter beaucoup de choses. Dans le sentiment que je ressens aujourd'hui, qui vient de votre affection, il y a quelqu'un que je ne peux oublier, c'est celle à qui je dois tout ça, dans l'ombre de ma profession, dans l'ombre du travail acharné que je faisais du matin au soir à la maison. En effet, je me levais à 4h du matin pour travailler sur des orchestrations et des compositions, et il y avait mon épouse qui prenait tout en charge matériellement dont nos 6 enfants. Alors, je dis que je n'ai aucun mérite. Si je n'avais pas eu cette aide, je n'aurais jamais pu faire ce que j'ai fait. Je tenais à le signaler aujourd'hui. Et naturellement, je veux pouvoir saluer tous ceux qui m'honorent ce jour.

La musique est un sentiment que l'on ne peut expliquer : c'est l'art qui se transmet par un tube ou par un archet frotté, etc. La musique est inexprimable dans les termes théoriques, on reste devant une peinture, on peut la revoir. La musique se passe dans l'espace, elle s'oublie, et il faut recommencer, après, on bloque pour la mémoire. Si on oublie la musique, on oublie toutes les vertus qu'elle renferme.

La musique équilibre l'âme et l'esprit, elle donne le sentiment humain et elle apporte une joie profonde pour celui qui la pratique quand il sait se mettre derrière l'auteur avant d'épater brillamment par sa technique.

La modestie de l'interprète, c'est de dire, je ne suis qu'un interprète ; Darius Milhaud disait « mes enfants, à votre avis, quel est l'être le plus important de la musique ? ». Nous, nous disions « chef d'orchestre, compositeur... ». Il dit « messieurs, c'est l'interprète ! ». C'est celui qui est responsable de la partition et qui va la jouer avec son souffle humain, avec son archet et son bras, avec sa voix à lui, avec ses doigts à lui. La musique est un contact permanent physiologique qu'on ne peut éviter, alors elle peut être quelquefois sauvage, elle peut être bruyante, elle peut être caressante, elle peut être émotionnelle, elle est tout ceci pour moi. C'est pour cela que c'est dans la musique que l'on trouve toutes les qualités nécessaires à l'être humain, d'expression humaine. Faites de la musique, faites de la musique ! Naturellement, c'est difficile de pratiquer la musique, il faut travailler, il faut travailler l'instrument, et cela demande beaucoup d'effort.

CONGRES 2014
ISSY-LES-MOULINEAUX



D. Dondeyne adresse ses remerciements

dre leurs places dans l'auditorium et à la BF de Riespach de clôturer la cérémonie officielle par l'incontournable *Boléro Militaire* de Jacques Devogel. Très fortement applaudi, les musiciens quittent la scène.

Laurent Liégeois présente alors le guitariste Roland Dyens, qui est un ancien

élève de Désiré en classe d'écriture et qui s'est spontanément proposé pour participer à l'hommage de son maître.

Ancien élève d'Alberto Ponce en guitare, Roland Dyens enseigne actuellement la guitare au

Schuman disait « dans la musique, il y a 1% de don et 99% de travail », mais quand vous avez un enfant qui est doué, surtout ne l'abîmez pas. La musique, c'est sérieux pour un être humain et les fanfares que vous représentez ont été à la source des grands artistes.

Je ne suis pas tout seul, il y a eu Maurice André, grand trompettiste international, Henri Druart, clarinette solo de l'Orchestre de Paris, ils étaient eux aussi des enfants de mineur, et bien d'autres... ils sont tous issus de nos sociétés d'amateurs. Ce sont des grands instrumentistes à vent, c'est pour cela qu'on nous admirait en France et que la facture instrumentale française, à une certaine époque, avait une balance commerciale bénéficiaire par rapport à l'étranger. C'est en France qu'on fabriquait les instruments à vent après la réforme de Sax en 1830.

Berlioz avait d'abord aidé Adolphe Sax pour cette réforme des instruments à vent. Sax était d'origine belge, mais c'était un Français dans l'âme. Cette réforme de l'instrument a donné à la France un essor important. Notre spécificité française était née de la Révolution française avec la création du Conservatoire de Paris par Cherubini en 1791 et elle est permanente jusqu'à ce jour. Ce conservatoire servait entre autres à former des instrumentistes à vent, à faire de la musique de rue et, si nécessaire, à fêter les événements de la République. C'est au conservatoire supérieur maintenant, où l'on produit, de la grande musique, quelques fois de la musique très moderne, qui n'a plus rien à voir avec la musique d'autrefois. Mais, n'oubliez pas que cela fait partie de l'amateur, vous êtes le fondement même de la fonction artistique future de la musique à travers nos jeunes musiciens de demain.

Je vous remercie de vous occuper des amateurs, présidents, directeurs, enseignants et vous tous, parce que c'est là qu'il y a la véritable notion culturelle existante et humaine que nous attendons de notre peuple français... Merci à vous tous. »

M. Michel Bing invite les personnalités à repren-



R. Dyens

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris.

Compositeur de nombreuses pièces pour guitare, lauréat de plusieurs fondations importantes, il se produit dans le monde entier. A l'âge de 33 ans, il est classé comme l'un des cent meilleurs guitaristes mondiaux tous styles confondus par le très sérieux magazine «guitarist».

Il s'installe et tient à remercier profondément Désiré Dondeyne qu'il a connu alors qu'il avait 16-17 ans et cela a marqué sa voie.

Pour cet hommage, Roland Dyens lui dédie une pièce intitulée «le dernier souvenir», morceau de sa composition sur lequel il improvise en hommage à son maître, auquel il pense chaque fois qu'il recherche des solutions, qu'il écrit de la musique...

Le public applaudit cette belle interprétation.

Laurent Liégeois annonce l'Harmonie de chambre de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris dirigée par M. Jean-Jacques Charles. Ce dernier souligne que Monsieur Dondeyne est le père spirituel de la Musique des Gardiens de la Paix. Il lui dédie ce concert avec un répertoire varié constitué d'arrangements personnels de musique légère et termine par un bis en clin d'oeil à Désiré, *Le petit quinquin*, hymne de tous les nordistes.



Jean-Jacques Charles et l'Harmonie de chambre de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris



Michel Bing remercie pour le bel hommage rendu les orateurs, la municipalité d'Issy-les-Moulineaux, les musiciens amateurs de la BF de Riespach et leur chef Philippe Wendling, la délégation des mineurs de fonds du Nord-Pas-de-Calais, le guitariste Roland Dyens, l'Harmonie de chambre de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris et leur chef Jean-Jacques Charles, et également de sa présence, le nombreux public parmi lequel beaucoup d'artistes et les représentants de la CFBF, de la FSCF et de la CAMPA.

STAGE NATIONAL DE DIRECTION

POUR BATTERIES-FANFARES ET HARMONIES

**EN BASSE-NORMANDIE du 29 octobre au 2 novembre 2014
au Village de vacances «Bonséjour-La Plage» à Merville-Franceville**



Eric Villevière

INTERVENANT :
Eric VILLEVIERE

Premier prix de cor du CNSM de Lyon, ex-professeur de direction d'orchestre au conservatoire de Grenoble, directeur musical depuis 1997 de l'Ensemble Instrumental de l'Ariège

et de l'Ensemble à vent de l'Isère, titulaire du DE de professeur de cor et du CA de professeur chargé de la direction d'école territoriale de musique. Corniste du quintette à vent, le concert *impromptu* jusqu'en 2012. Intervenant en direction d'orchestre au Pôle d'Enseignement Supérieur Spectacle Vivant de Bretagne-Pays de la Loire.

Après le succès rencontré lors des éditions de ce stage depuis 2008, l'Union des Fanfares de France reconduira une nouvelle formation de direction d'orchestre de batterie-fanfare et d'orchestre d'harmonie. **Elle se déroulera du 29 octobre au 2 novembre 2014 au village- vacances «Bonséjour - La plage » à Merville-Franceville (15km de Caen) .**

Face au sens de la pédagogie et à la très grande empathie manifestée par Eric Villevière, l'UFF a souhaité à nouveau faire appel à lui pour en assurer l'encadrement technique. Lors des précédentes éditions, Eric Villevière avait su pleinement satisfaire l'ensemble des stagiaires, quels que soient leurs niveaux respectifs (d'amateur débutant à professionnel), en proposant une formation sur mesure et adaptée à leurs profils.

En outre, **Arnaud MEIER**, premier prix d'écriture et d'orchestration du CNSMD de Paris, interviendra pour l'analyse des œuvres.

Les orchestres supports contactés par l'UFF pour participer à cette formation favoriseront la mise en pratique des enseignements acquis avec l'intervenant.

Tous les musiciens peuvent prendre part à ce stage afin de développer et d'acquérir des outils spécifiques à la direction et se sentir ainsi plus à l'aise face à un orchestre. Qu'ils soient chefs ou souhaitent s'investir à terme pour prendre la direction d'un orchestre, ils apprendront à développer le potentiel artistique de leurs musiciens grâce aux conseils d'un professionnel à l'écoute.

Objectifs et contenu de la formation

- Élaborer une méthodologie qui parcourt toutes les phases de travail d'une œuvre musicale, de la découverte de la partition à l'interprétation,
- Analyse des œuvres pour une restitution musicale optimale,
- Gestique de base et gestes permettant de dégager les idées musicales,
- Préparation des répétitions, méthodologie de travail, gestion de la communication (parole, attitude, exigence...),
- Mise en situation avec une batterie-fanfare et/ou une harmonie selon le profil des stagiaires,

Déroulement prévisionnel

STAGE DE DIRECTION

Mercredi 29 octobre 2014

18h30 : accueil des stagiaires.

En soirée : travail avec un orchestre.

Judi 30 octobre au samedi 1^{er} novembre 2014

En journée : préparation des partitions abordées et travail des différents points techniques.

En soirée : répétitions avec un orchestre de B.F. ou d'harmonie de la région dirigées par les stagiaires sous la tutelle de l'intervenant.

Dimanche 2 novembre 2014

En matinée : Analyse des séquences pratiques et des points abordés pendant le stage.

En après-midi : synthèse et prolongements du stage.

Renseignements

UNION DES FANFARES DE FRANCE

Les Dominicains - BP 60111 - 68502 GUEBWILLER Cedex
Tél : 03 89 74 30 30 - E-mail : uff@uff.cc

Inscriptions à renvoyer impérativement avant le 28 septembre 2014

Coût du stage pour les membres affiliés à l'UFF :
270 € par stagiaire (formule pension complète)
180 € par stagiaire (formule uniquement repas)

**L'UFF prend à sa charge le complément des frais engagés,
soit 320€ par stagiaire.**

*En cas de désistement d'un stagiaire pour motif justifié,
le remboursement sera global.*

*Pour financer sa participation à la formation, chaque stagiaire
pourra solliciter des bourses auprès de sa société, etc.*

*L'UFF se réserve le droit d'annuler le stage en cas de carence
d'inscriptions avec restitution du montant versé.*

**Merci de joindre le règlement de 270 euros ou 180 euros à
l'inscription, par chèque bancaire ou postal, libellé au nom de
l'Union des Fanfares de France.**

**La participation de chaque stagiaire est soumise
à l'acceptation de son inscription par l'UFF nationale.**

Pour les membres des confédérations nationales autres que l'UFF,
merci de bien vouloir contacter
le siège administratif de l'UFF au 03 89 74 30 30

STAGE NATIONAL DE DIRECTION

POUR BATTERIES-FANFARES ET HARMONIES

Bulletin d'inscription

à photocopier ou à télécharger

sur le site www.uff.cc et à renvoyer
avant le 28 septembre 2014
par courrier au siège administratif :

UFF - BP 60111 - 68502 GUEBWILLER cedex

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Sexe : M F

Adresse précise :

.....

.....

Code postal :

Commune :

Tél./port. :/.....

E-mail :

Je souhaite participer au stage national de direction
du mercredi 29 octobre au dimanche 2 novembre 2014
à Merville-Franceville (14810)

- formule pension complète
- formule restauration uniquement

Dirigez-vous un ensemble ? Oui Non

Hebdomadairement Occasionnellement

Instrument(s) pratiqué(s) :

Société :

.....

Commune : Dpt : _ _

Stages de direction déjà réalisés :

.....

.....

.....

Dernier diplôme musical obtenu :

.....

.....

.....

Fédération régionale :

.....

Confédération nationale :

UFF CFBF CMF FSCF Autre

Pour les membres des confédérations nationales autres que l'UFF,
merci de bien vouloir contacter
le siège administratif de l'UFF au 03 89 74 30 30

CONCOURS NATIONAL 2015

EN RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS, LES 23 ET 24 MAI À LILLE

Lille 2015

Concours
National
de l'UFF et
Festival
International
de Musique

www.lille2015.com



Fanf'Harmonies

Le Festival des rencontres musicales

23-24 mai 2015

Un concours national de l'UFF...

mais beaucoup plus que cela :

- ✓ Créer un véritable espace de rencontre
- ✓ Pluri artistique et ouvert aux différentes pratiques musicales
- ✓ Capitaliser sur la richesse culturelle de notre région
- ✓ Accessible d'un point de vue financier

Attendus : 30 à 40 formations de la France entière

Inscription-renseignement : www.lille2015.com

NOUVELLES DES FEDERATIONS

Pays-de-la-Loire

Stage de perfectionnement de cuivres naturels les 1^{er} et 2 mars 2014 à Sablé sur Sarthe (72)

Un stage instrumental de cuivres naturels a été organisé par l'Union départementale de la Sarthe de l'UFF, en collaboration avec la Fédération des Pays-de-la-Loire, les 1^{er} et 2 mars 2014 à Sablé-sur-Sarthe.

Les stagiaires ont pu travailler dans les locaux de l'école de musique de Sablé (72) avec l'aimable autorisation du directeur et de la mairie.

Venant de différentes batteries-fanfares de la région, une soixantaine de jeunes se sont rassemblés dès 9 heures le samedi autour d'une équipe pédagogique jeune et dynamique forte de son expérience professionnelle.

Après une présentation succincte du week-end faite par Sébastien Nicolle, directeur technique et pédagogique, les élèves ont commencé l'étude de leur instrument dans leur salle respective avec leurs intervenants.

Chaque instrument de batterie-fanfare était représenté : la trompette de cavalerie, le clairon, le cor Mib, la trompette et le clairon basses, l'euphonium, la petite basse, le tuba, le soubassophone enfin, le tambour et les percussions.

Ce stage, dont le but était de se perfectionner par un travail de fond et de précision, a répondu aux attentes des stagiaires ainsi que des intervenants.

Bien qu'un week-end par an soit trop court pour l'étude complète de chaque instrument, l'équipe pédagogique a su se montrer compétente et efficace.

Afin de parfaire les quelques connaissances acquises, les intervenants ont repris, sous forme de cours collectif voire individuel pour certains, les bases des instruments.

En préambule, chaque intervenant a présenté son instrument. Les points essentiels (*historique de l'instrument et manufacture*) ont été survolés.

Ensuite, des points plus spécifiques ont été approfondis de manière ludique et adaptée à l'âge des stagiaires.

Enfin, en étudiant les bases du solfège, le but à atteindre était de faire comprendre aux jeunes l'utilité de celui-ci tout en alliant l'instrument (*chose essentielle pour pratiquer la musique*).

Cette année, une nouveauté lancée par le directeur technique a été très bien accueillie par l'ensemble des stagiaires et intervenants.

Il a demandé aux stagiaires de travailler, par pupitres, sur un thème et un contre chant afin de réaliser une création.

A la fin du stage, les thèmes ont été relevés afin que le directeur technique réalise et arrange cette création collective qui portera le nom de la Fédération des Pays-de-la-Loire.

Stage de direction d'orchestre, les 1^{er} et 2 mars 2014 organisé par la Fédération régionale

En parallèle à l'organisation du stage de pratique instrumentale, la Fédération régionale a organisé son stage de direction.

Quatre chefs de sociétés issus de batteries-fanfares de la région se sont rassemblés dès 9 heures le samedi autour du directeur de stage.

La direction quelque soit la musique ou l'orchestre que l'on a est difficile. Cela leur a permis de parfaire l'étude d'un conducteur, la gestique, l'esthétique et enfin le travail d'orchestre capitalisé depuis 5 ans avec le même intervenant.



un jeune stagiaire en direction

Dès le samedi, les stagiaires ont analysé les conducteurs. Qui dit analyse, dit étude de chaque page du conducteur. Le but était de lire et de connaître sur le bout des doigts la partition et de respecter le texte et l'écrit de l'auteur. Le plus difficile pour un chef étant ensuite de transmettre son étude aux musiciens.

Par conséquent, chaque mesure a été étudiée et annotée (*départ des pupitres, nuances, expressions, petite analyse harmonique, etc.*) en respectant les carrures musicales garantissant un certain confort pour le chef.

Après avoir effectué ce travail de base qui est indispensable, chaque stagiaire est passé au pupitre en imaginant l'orchestre dans l'espace, se chantant le morceau dans sa tête, tout en le dirigeant. Depuis 5 ans, grâce à cet exercice, les stagiaires prennent beaucoup plus d'assurance devant l'orchestre, ce qui les rend moins fébriles et plus compétents dans leurs choix d'interprétation et de gestique.

Grâce à la BF constituée par les stagiaires, ils ont pu se faire plaisir en mettant en application le travail. Chaque chef a pris conscience de l'importance de connaître le conducteur, de préparer sa répétition et enfin de savoir faire travailler un orchestre de manière efficace, avec les bons mots, afin de ne pas ennuyer mais au contraire d'intéresser les musiciens.

L'organisation de stages de direction proche dans le temps est indispensable. Quatre stages par an seraient très efficaces autant pour le chef que pour les musiciens qu'il dirige. En effet, souvent la survie d'un orchestre dépend du chef.

La majeure partie des chefs mis en place dans leur société souffre du manque de culture musicale et d'expérience. En effet, c'est souvent le plus ancien qui a sauvé la batterie-fanfare qui la dirige. Malheureusement, celui-ci n'a pas eu d'apprentissage ou on ne lui a pas donné l'occasion de prendre des cours. Cela engendre une démotivation voire des départs de musiciens au sein de leur propre société.

Conclusion

Ces stages ont été organisés de manière irréprochable par la Fédération des Pays-de-la-Loire, tant sur le plan de la logistique que sur le plan des infrastructures. Le site de l'école de musique à Sablé a été plébiscité par l'ensemble des stagiaires et de l'équipe pédagogique. Tout était réuni pour que tous se sentent comme à la maison dans une ambiance conviviale pour ne pas dire familiale.

Relancé depuis 2009, rendez-vous est pris en février ou mars 2015 pour un autre stage de perfectionnement et direction d'orchestre. Reste à faire concorder les dates entre stagiaires et intervenants. La création musicale sera le point culminant du prochain stage et sera présentée au public et aux parents d'élèves afin de continuer à faire vivre la flamme des musiciens des batteries-fanfares des Pays-de-la-Loire de l'Union des Fanfares de France.

L'équipe pédagogique de ces stages était composée de Sébastien Nicolle (direction d'orchestre), Samuel Prezelin, Manuel Sudrie (trompette de cavalerie, clairon), Eric Thomann (cor naturel Mib) Sylvain Tardy (trompette et clairon basses, euphonium, basse), Olivier Etchessahar (tuba, soubassophone), Patrick Collier et Mario Moulin (tambour et percussions).

Les responsables administratifs des stages étaient Georges Daspe, président de la Fédération des Pays-de-la-Loire de l'UFF et Didier Lorient de l'UD de la Sarthe de l'UFF.

Sébastien Nicolle

NOUVELLES DES FEDERATIONS

Haute-Normandie

Un nouveau président fédéral



Rémy Ponty

La Fédération de Haute-Normandie a tenu son assemblée générale ordinaire le 23 février dernier à Duclair, en présence de Monsieur Jacky Desclos, vice-président national. Lors de cette assemblée, un nouveau président a été élu en la personne de **M. Rémy Ponty**.

Le bureau se compose de :

- vice-président : Sylvain Auzou
- secrétaire : Gérald Costy
- secrétaire adjoint : André Leroux
- trésorier : Sylvain Pernelle

Rémy Ponty est un jeune retraité. Musicien depuis 1964 et président du Rappel de Duclair depuis 2009, il est issu d'une famille de musiciens. Son père, ses frères et sœurs ont tous été musiciens au Rappel de Duclair.

L'UFF souhaite beaucoup de succès à cette nouvelle équipe.

Rhône-Alpes

Un nouveau président fédéral



Pascal Charton

Le 9 mars 2014 se tenait l'Assemblée Générale annuelle de la Fédération Rhône-Alpes de l'UFF.

C'est une très vieille et belle dame qui a accueilli cette réunion, puisque la Jeunesse Ansoise fête cette année son centenaire. Le président Jomain a ouvert les portes de sa société en présence du Maire de Anse dans la belle région du Beaujolais.

Cette réunion a pris un caractère exceptionnel puisque c'est la dernière que présidait Louis Payet qui n'a pas paru le moins du monde perturbé. Il est vrai qu'il jouait là un rôle qu'il a tenu pendant 30 ans, après un apprentissage des institutions qui a duré 20 ans comme trésorier...

Le Président Payet a présenté son rapport moral, en présence du Président de l'Union des Fanfares de France, Michel Bing et d'Astride Jund, responsable technique nationale, qui ont tous deux honoré cette assemblée. Bien sûr, il a déploré l'absence de nombreuses sociétés, et la disparition d'autres depuis ces dernières

décennies, tout en remerciant les délégués présents. Fidèle à ses idéaux, il n'a pas manqué de griffer les collectivités territoriales qui se désengagent financièrement, tout en disant apprécier ces formations qui assurent l'animation des cérémonies républicaines. Sa fierté, dit-il, est d'avoir réussi la reprise du stage d'Alsace depuis plus d'une dizaine d'années, avec des centaines de jeunes qui ont fréquenté ce moment fort de formation, mais aussi de rencontres entre sociétés, et de rencontres humaines souvent riches et intenses. « *Je ne claque pas la porte* » martèle-t-il en évoquant son départ en tant que dirigeant, « *je serai à vos côtés si vous faites appel à moi* ». Il se souviendra longtemps de l'hommage que cette jeunesse, qu'il aime tant, lui a rendu en fin de stage le 30 décembre dernier.

La réunion s'est poursuivie par les traditionnels rapports financiers et techniques. Notons la conduite du stage (45 participants pour 7 encadrants), l'organisation d'un examen individuel, et l'existence d'un concours interfédéral en Rhône-Alpes (qui a regroupé 24 sociétés en 2013). Les quatre grandes fédérations ont su, dans cette région, s'organiser pour donner du relief à ces regroupements qui ont lieu tous les deux ans, les années impaires.

Les questions diverses ont permis une expression directe des responsables de batteries-fanfares, notamment quant au sujet des 2^e Olympiades organisées par la CAMPA, et plus particulièrement en ce qui concerne les délais de mise à disposition des pièces imposées, et leur niveau de difficulté, même pour des sociétés classées en Honneur. Madame Jund a pu répondre en toute simplicité à ces griefs, et assure les entendre et pouvoir les relayer.

Les représentants de la CMF, dont nous apprécions la fidèle présence à nos assemblées générales, ont évoqué des pistes de financement du stage, ainsi que de l'opportunité de mettre en place des orchestres de jeunes

Puis ce fût le moment des élections à l'issue desquelles **Pascal Charton a été élu pour conduire la Fédération de Rhône Alpes de l'UFF**. Ami personnel de Louis, Pascal n'est rien moins que l'ancien chef de la Musique de l'Infanterie de Lyon. Il était depuis plusieurs années le directeur du stage de fin d'année. Il sera secondé par Christian Marguin au secrétariat et René Vial aux finances. Les sages, Gilbert Jomain et Paul Duport, en tant que vice-présidents, garantiront la qualité des actions décidées par un conseil d'administration largement renouvelé et rajeuni.



Louis Payet, président honoraire

La réunion s'est naturellement terminée par un nouvel hommage à Louis Payet, désormais Président honoraire, auquel le président de l'UFF, Michel Bing, a décerné une médaille exceptionnelle.

L'assemblée a longuement applaudi debout, celui que les stagiaires ont surnommé avec affection « POPY LOUIS ».

Et comme il est de tradition dans cette région qui a Lyon pour capitale, tout se termine autour de la table avec des assiettes bien garnies.

Christian Marguin

Stages à venir :

Alsace

Stage de pratique instrumentale et d'orchestre de BF (en séminaire) du 22 au 26 octobre 2014 au Lycée agricole de Rouffach (Haut-Rhin)

Il est essentiellement concentré autour de la musique d'ensemble et permettra la découverte d'un répertoire moins usuel.

Pour ce faire, les stagiaires devront avoir acquis le niveau brevet ou équivalent, soit 4 années d'expériences minimum.

Encadrement professionnel : Eric Villevière (direction musicale), Thierry Bonneaux (tambour et percussion), Jean-Philippe Chavey (cor), Hervé Michelet (clairon), Fabrice Tissier (trompette de cavalerie) et Philippe Wendling (tuba, clairon basse, trompette basse).

Contact : uff@uff.cc

Rhône-Alpes

Stage de batterie-fanfare et de direction (en séminaire) du 26 au 30 décembre 2014 à la maison familiale et rurale de Tartaras (Loire)

L'encadrement pédagogique et les ateliers seront les mêmes que les années précédentes. **(projet sous réserve d'aides publiques suffisantes)**

Pour toute information, veuillez vous adresser au secrétariat de la fédération Rhône-Alpes de l'UFF : uff.rhone_alpes@yahoo.fr

CAMPA : 2^{èmes} Olympiades DES BATTERIES-FANFARES

31 MAI-1^{ER} JUIN 2014 A COURNON / CLERMONT FERRAND

organisées par la CAMPA dans le cadre de *Musicom 2014*

La Coordination des Associations de Pratiques Amateurs créée en 2004 regroupe les 4 confédérations musicales nationales que sont la CFBF, la CMF, la FSCF et l'UFF.

Parmi ses différentes actions, la CAMPA organise tous les quatre ans les Olympiades des batteries-fanfars, rencontre nationale de prestige, destinée aux meilleures formations amateurs françaises, qui concerne les sociétés de niveau équivalent aux deux divisions les plus élevées des quatre confédérations nationales.

La première édition, avait été organisée par l'UFF en 2010 à Mulhouse dans le cadre du cinquantième de sa fédération d'Alsace.

Une manifestation phare :

Les 2^{èmes} Olympiades des batteries-fanfars ont été organisées par la CFBF les 31 mai et 1^{er} juin à Cournon/Clermont-Ferrand à l'occasion de Musicom 2014.

Cet événement, accueilli dans la très belle Grande Halle d'Auvergne, comportait également le concours national de la CFBF ainsi qu'un très beau spectacle intitulé *Chantier de nuit*.



François Bousch

Le jury des Olympiades, présidé par François Bousch, était composé de personnalités reconnues du monde musical professionnel, telles que Thierry Bonneaux, Hervé Brisse, Jean Maumené et Éric Villevière.

Incluant une seule pièce imposée, *Vent d'Ouest* qui avait fait l'objet d'une commande de la CAMPA à Jean-Pierre Pommier, les sociétés devaient interpréter un programme librement choisi d'une durée totale de 35 minutes.

7 sur 9 sociétés inscrites se sont présentées aux épreuves du 1^{er} tour.

À l'issue de cette première audition, 4 sociétés ont été retenues, à savoir les batteries-fanfars de Fougères, Juliéna, Replonges et Romagnat.

La Batterie-Fanfare du Pays de Fougères (Ille-et-Vilaine), 1^{er} lauréat



Le palmarès des Olympiades a été annoncé par le président du jury comme suit :

1^{er} lauréat : Batterie-Fanfare du Pays de Fougères (Ille-et-Vilaine) - direction Serge Favrel

2^{ème} lauréat : BF La Vaillante de Juliéna (Rhône) - direction Jean-Luc Berthelon

3^{ème} lauréat : BF L'Alerte de Replonges (Ain) - direction Philippe Vernoux

Notons que la prestation de la Batterie-Fanfare du Pays de Fougères fit une très grosse impression par la conception de son scénario musical enchaîné tel un spectacle avec chanteuse, cornemusier et guitare basse.

La société inscrite sous l'égide de l'UFF est la Batterie-Fanfare de Bourgfelden, en niveau

Excellence, dont le chef et les musiciens ont eu beaucoup de mérite d'affronter des sociétés au potentiel très solide.

Toutes nos félicitations et nos remerciements s'adressent à Didier Martin, Président de la Fédération d'Auvergne de la CFBF, et à toute son équipe, pour la très bonne organisation et la grande fonctionnalité des infrastructures, sans oublier les artistes des groupes multidisciplinaires du spectacle *Chantier de nuit* et le très bon niveau musical des ensembles en concours.

Un très grand BRAVO à tous les protagonistes qui ont fait de ce week-end une très belle réussite.

La Batterie-Fanfare de Bourgfelden représentait l'UFF



RECOMPENSES DE L'UFF

Changement de responsable depuis le 1^{er} mars 2014

Monsieur Jean ESCAICH, 1^{er} vice-président de l'UFF, a pris la succession de Monsieur Pierre Doléac depuis le 1^{er} mars 2014, pour la gestion des récompenses de l'Union des Fanfares de France.

Toutes les demandes de médailles seront à adresser au nouveau responsable Jean Escaich, par l'intermédiaire du président de la Fédération régionale, ou lorsqu'il n'y en a pas, par le biais du siège administratif de l'Union des Fanfares de France à Guebwiller.

Coordonnées du nouveau responsable des récompenses de l'Union des Fanfares de France :

M. Jean ESCAICH
108 rue des Chalets
Les Monts d'Olmes
09300 MONTFERRIER
Tél. : 06 84 62 66 30

E.mail : escaich.jean@orange.fr



Tarification des récompenses à compter du 1^{er} janvier 2014

MAJORETTE

Encouragement	11 €
Encouragement Or ou Capitaine	12 €

MUSICIENS moins de 18 ans

Encouragement	11 €
Encouragement Or	12 €

MUSICIENS plus de 18 ans

Médaille de Bronze	19 €
Médaille d'Argent	22 €
Médaille de Vermeil	25 €
Médaille d'Or	42 €
Médaille d'Or Palme d'Or	48 €

Etoile bronze / argent / or	6 €
Palme bronze / argent / or	7 €

Fidélité musicale	53 €
Croix du Mérite musical UFF	73 €

AUTRES RÉCOMPENSES

Médaille de Roch 60 m/m avec étui	42 €
Médaille Orphée 57 m/m avec étui	34 €

DIVERS

PIN'S UFF	5 €
Ruban Médaille d'Or seul	19 €
Ruban 37 m/m seul découpé	3,50 €
le mètre	19 €
Ruban 12 m/m seul découpé	2,50 €
le mètre	13 €
Diplôme seul	2,50 €
Présentoir Médailles Roch ou Orphée	2,50 €

Toutes les médailles sont fournies avec diplôme et ruban, sans étui.

MÉDAILLES DU CENTENAIRE

Bronze ou Argentan	12 €
--------------------	------

Pour tout envoi, participation aux frais de port de 6 €
 Attention : pour toute commande tardive (moins 1 mois de délai) perception de frais supplémentaires.

À votre convenance : C.C.P. ou chèque bancaire, à l'ordre de :
Union des Fanfares de France